

DROITS DE L'HOMME

- » Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (New York, 16 décembre 1966)*
- » Pacte international relatif aux droits civils et politiques (New York, 16 décembre 1966)*
- » Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (New York, 16 décembre 1966)*
- » Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (New York, 9 décembre 1948)
- » Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 10 décembre 1984)*
- » Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 18 décembre 2002)*
- » Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (New York, 18 décembre 1990)*
- » Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (New York, 25 mai 2000)*
- » Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (New York, 25 mai 2000)*

RÉFUGIÉS

- » Convention relative au statut des réfugiés (Genève, 28 juillet 1951)
- » Protocole relatif au statut des réfugiés (New York, 31 janvier 1967)

QUESTIONS PÉNALES

- » Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Ropour pénale insernationale (RRop 0 0 10 48 382.9314 TmCs8 cs 1 scn0 Tc(»)TjEoentior armés (N26(o).3(op)7.3(our pénale ins)8.3(er)-7.3(nationale (R)15.3éi6(o).3(op)7.3(0 0 10 48 382.9314 TmCs8 cs 1 scn0 2c(»)TjE)7.7(o)7

»